
Collèges : Le SA-EN demande la possibilité d'un passage en demi-groupe

Le SA-EN partage, comme beaucoup, le souhait de notre ministre de conserver les établissements scolaires ouverts et d'accueillir au maximum les élèves en présentiel. Cependant, le SA-EN se réjouit que les mesures d'accueil partiel soient maintenues au lycée pour l'instant.

Les dernières mesures annoncées modifiant le protocole sanitaire semblent enfin entériner que **les établissements scolaires sont bien des lieux de contaminations** et pour reprendre l'expression d'un membre du conseil scientifique, un « réservoir pour le virus ».

Il est donc grand temps désormais de mettre fin à l'hypocrisie d'un protocole souvent très partiellement appliqué. En effet, si 70% des lycées ont pu adapter l'accueil pour le respecter, dans de nombreux collèges ce n'est pas le cas. Le brassage des classes n'y est pas limité et la règle « une classe, une salle » ne s'applique pas. Le ministre sait très bien cela mais il préfère le passer sous silence, laissant les équipes désemparées se démener seules avec un protocole inapplicable.

La menace récente du ou des nouveaux variants n'est qu'une raison supplémentaire de respecter de manière stricte le protocole sanitaire. Néanmoins, la situation sanitaire de nos voisins est très préoccupante et nous devons nous préparer à vivre la même épisode épidémique.

Plutôt que de complexifier encore le fonctionnement quotidien des équipes, plutôt que de faire croire que les mesures supplémentaires à la cantine ou en EPS seront applicables, efficaces et suffisantes, **le SA-EN demande encore une fois que la possibilité soit systématiquement laissée, dans chaque établissement, d'organiser un accueil réduit (et non pas à titre exceptionnel)**. Pour en limiter les effets négatifs, le SA-EN propose un accueil un jour sur deux en collège et la possibilité pour tous les demi-pensionnaires de venir sur un temps décalé pour déjeuner lorsqu'ils sont en distanciel.

Dans cette période incertaine, plutôt que de confier la décision au Recteur de chaque académie, **le SA-EN propose que ce soit le conseil d'administration de chaque établissement qui décide au plus près des réalités de terrain**, d'un accueil réduit ou du maintien de l'accueil complet. **Si la situation épidémique devait se dégrader rapidement** dans les jours ou semaines à venir, **le SA-EN souhaite que ce fonctionnement soit généralisé** jusqu'à ce que la situation permette un retour de tous en classe.

Choisy-le-Roi, le 20 janvier 2021